

Services financiers

Objet :

- a) **Prêts ciblés :** Le Canada est préoccupé du fait qu'un pourcentage élevé des prêts consentis par les banques étrangères installées en Corée sont automatiquement classés dans les catégories correspondant aux prêteurs à haut risque.
- b) **Financement en won** pour les banques canadiennes : l'accès au financement en devise won est restreint en Corée.
- c) **L'établissement au Canada** de succursales de banques coréennes n'est pas autorisé.
- d) **La composition des conseils d'administration** des banques étrangères est contrôlée au Canada.

Situation : Des représentants des ministères des Finances des deux pays poursuivront les discussions concernant la libéralisation des marchés financiers en vue d'éliminer les obstacles.

B. Cadre pour une diffusion et une commercialisation concertée de la technologie

Vue d'ensemble

Les deux gouvernements reconnaissent qu'il s'agit d'un domaine où ils devront, par leurs efforts de coopération, appuyer l'établissement d'un partenariat spécial. L'un et l'autre espèrent qu'en combinant la technologie avancée du Canada aux compétences coréennes en matière de fabrication, ils pourront tous deux accroître les possibilités de commercialisation de bon nombre de technologies qui ont été sous-utilisées en raison d'une faisabilité commerciale insuffisante.